

ECOLE LES SOURCES

Rue Croix-le-Maire,16

6760 VIRTON

063/57.74.94 (tél et fax)

[lessources@skynet.be](mailto:lessources@skynet.be)

[www.lessources.be](http://www.lessources.be)

*Ensemble, développons chez l'enfant toutes les richesses  
qui lui permettront de devenir « Source de Vie »*

Chers Parents,

Nous avons le plaisir d'accueillir vos enfants en ce début d'année scolaire 2018-2019, et nous souhaitons à toutes et tous la bienvenue dans leur nouvelle classe.

Nous vous prions de lire les quelques indications qui suivent, et aussi de les garder précieusement durant l'année. Merci d'en parler à toute personne s'occupant aussi de votre enfant (grands-parents, gardienne, ...).

**1. Heures d'ouverture :**

La classe débute le matin à **8 H 30** pour se terminer à **12 H 10**  
l'après-midi de **13 H 30** à **15 H 30**.

Un accueil extra-scolaire payant est organisé de 7h00 à 8h00 et de  
15 H 45 à 18 H.

**Nous insistons auprès des élèves qui retournent à midi afin qu'ils ne reviennent pas à l'école avant 13H00, la surveillance n'étant assurée que pour les enfants restant au repas durant ce laps de temps.**

**2. Présence à l'école :**

**En primaire :** L'école est obligatoire. Toute absence doit être justifiée, soit par un écrit à glisser dans le journal de classe. Les absences pour maladie de 3 jours et plus sont justifiées par un certificat médical.

Il est à noter que des absences non justifiées de plus de 9 demi-jours par an peuvent vous entraîner des problèmes avec l'administration !

**En maternelle :** Nous vous demandons de mettre vos enfants à l'école le plus possible, afin d'assurer la bonne marche des classes.

**Durant le mois de septembre, nous insistons pour que vos enfants de maternelle soient présents au maximum. En effet, le nombre d'enfants présents compte pour l'attribution des emplois d'institutrices à partir du 1<sup>o</sup> octobre**

**3. Repas à l'école :**

Les repas sont organisés durant le temps de pause de midi.

**2 possibilités** s'offrent à vous :

- prendre le repas complet : primaires : **3,50 €**  
maternelles : **2,90 €**

• manger le pique-nique au réfectoire sous surveillance : **0,50 €** qui nous permettent de payer le personnel assurant l'accueil et la sécurité des enfants. En primaire, des sandwiches sont aussi possibles les mardis, jeudis et vendredis, au prix de 2,10€ ou 2,60€ suivant les garnitures. Les 0,50€ de surveillance sont compris dans le prix du sandwich.

Vous recevrez votre facture en fin de mois. Elles sont payables au bureau ou par virement au compte **IBAN BE31 7965 5383 0255**

Si les repas ne sont pas payés le 20 du mois suivant, nous demanderons que votre enfant prenne ses tartines jusqu'au moment où la somme convenue aura été versée.

Repas sans porc : les enfants qui souhaitent un repas sans porc peuvent en avoir un. Le fournisseur des repas garantit que tous les plats avec de la viande hachée (bolognaise, boulettes, lasagne, ...) sont déjà sans porc. Lorsque vous réservez, soyez donc attentif aux menus pour le choix du repas de votre enfant.

#### **4. Collations**

Par mesure de propreté dans la cour, aucun emballage n'est permis dans la cour de récréation. Le nom de l'enfant est noté sur chaque boîte ou boisson.

De plus, les bonbons, sucettes et chewing-gum, chips et boissons énergisantes sont interdits dans la cour de récréation.

**Nous déconseillons les friandises de l'après-midi car celle-ci est courte et les enfants mangent déjà à midi et encore à 16h00.**

#### **5. Accueil extra-scolaire**

Un accueil extra-scolaire est organisé du lundi au vendredi de 15h45 à 18h00.

Le mercredi, il a lieu de 12h10 à 18h00 (tartines obligatoires).

Si vous avez un retard quelconque).

Merci de respecter ces horaires !

Si vous venez rechercher vos enfants, merci de prévenir Mme Monia (0495/429179) après 18h00, une note de 8€ de l'heure par enfant vous sera demandée, toute heure entamée étant due.

A 16h00, une école des devoirs est organisée les lundis, mardis et jeudis pour les enfants de primaire (à partir du 12 septembre). Si, pour une raison quelconque, un surveillant n'était pas disponible un jour, l'école des devoirs aurait lieu dans le local de l'accueil extra-scolaire.

## 6. Sortie des classes après 15h30.

Par mesure de sécurité, nous vous demandons de venir chercher vos enfants (de primaire) dans la cour des primaires qui est surveillée. Les enfants dont les parents ne sont pas encore là doivent attendre à la garderie. L'école ne serait en aucun cas responsable d'accident qui surviendrait après 15h45 à un endroit non surveillé. Aucune surveillance n'est assurée dans la cour des maternelles à cette heure. Aucun enfant ne peut donc attendre seul dans la cour des maternelles ou sur le parking. Par ce fait, aucun élève de primaire ne peut grimper sur les jeux de la cour maternelle.

Si vous n'avez plus d'enfant en maternelle, merci de passer uniquement via le passage du côté du terrain de football.

## 7. Maladie

En cas de maladie de votre enfant, aucun enseignant n'est habilité à donner quelque médicament que ce soit, sauf sur avis médical. Nous vous demandons donc de ne pas donner sirop ou médicament aux enseignants.

Par mesure de sécurité, les enfants malades ne resteront pas dans les couloirs durant les récréations.

Lorsqu'un enfant n'est pas en état de venir à l'école, le mieux est de le garder à la maison...

## 8. Pour les primaires, cours d'éducation physique.

Le cours d'éducation physique est un cours obligatoire. Seul un certificat médical permet à l'enfant de ne pas y participer. Votre enfant a besoin d'une tenue adéquate classique, soit un short ordinaire noir ou foncé, des pantoufles blanches ou claires, un tee-shirt clair.

La natation : les enfants vont à la piscine (2€) de la P4 à la P6 toutes les semaines ou presque (en fonction des horaires). Un maillot et un bonnet sont obligatoires.

## 9. Accès à l'école

Deux possibilités s'offrent à vous pour entrer à l'école :

- **Rue des Grasses Oies**, près de la piscine avec possibilité de stationner sur les parkings prévus autour du rond-point et d'amener ou de reprendre votre enfant en toute sécurité. Permettez-nous d'insister comme chaque année sur les efforts importants à réaliser par chacun pour assurer une sécurité totale à tous les enfants de l'école. Nous vous en remercions d'avance.
- **Rue croix le Maire, 16**, accès immédiat vers la cour de récréation sur la gauche à pied. Cet accès n'est disponible que pour les enfants qui viennent à

l'école à pied. Le parking de devant n'est accessible que pour les enseignants de l'école.

## 10. Journal de classe

Le journal de classe est un moyen de communication entre nous. N'oubliez pas de le consulter chaque jour, ainsi que les circulaires qui sont remises à vos enfants.

## 11. Réunions de parents

Une première rencontre aura lieu le vendredi 21 septembre pour les élèves de P1256. Les parents de P34 se verront proposer une autre date.

Les bulletins seront remis le jeudi 22 novembre, jeudi 21 mars et vendredi 28 juin.

## 12. Association de parents

L'association de Parents est très active dans notre école. Les personnes qui désireraient s'adjoindre à cette association sont invitées à participer à l'Assemblée Générale qui sera convoquée dans les prochaines semaines.

## 13. Congés

Rentrée scolaire	lundi 3 septembre 2018
Fête de la Communauté française	jeudi 27 septembre 2018
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 29 octobre 2018 au vendredi 2 novembre 2018
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 04 mars 2019 au vendredi 8 mars 2019
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 08 avril 2019 au lundi 22 avril 2019
Fête du 1 <sup>er</sup> mai	mercredi 1 <sup>er</sup> mai 2019
Congé de l'Ascension	jeudi 30 mai 2019
Lundi de Pentecôte	lundi 10 juin 2019
Les vacances d'été débutent le	lundi 1er juillet 2019

**Journées pédagogiques : jeudi 13 et vendredi 14 septembre, mercredi 21 novembre et 29 mai.** Les cours sont suspendus ces trois jours-là mais une garderie sera prévue pour les parents qui ne savent pas faire garder leur enfant.

## 14. Centre Pms

Le centre PMS attaché à notre école est situé au N° 17 de la rue Croix le Maire. Monsieur Gatelier est la personne référente pour l'école(063/578992).

Le centre est à votre disposition pour tout problème que votre enfant rencontrerait. En cas de besoin, n'hésitez pas à le contacter. Toutes les consultations sont entièrement gratuites.

## 15. Site internet

Il vous est possible de suivre la vie de l'école de votre enfant en tapant [www.lesources.be](http://www.lesources.be) pour consulter notre site. Nous vous invitons à le visiter régulièrement car de nombreux travaux d'élèves de toutes les classes maternelles et primaires s'y retrouvent.

Le Directeur et les Enseignants de l'école « Les Sources »

